



NanoXplore Inc.

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024



[Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens]

Le présent rapport de gestion contient un aperçu des activités de NanoXplore Inc., de sa performance et de sa situation financière pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024. L'objectif de ce document est de fournir de l'information sur nos activités. L'information contenue dans les présentes est datée du 16 septembre 2025, date à laquelle ce rapport de gestion a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société. Vous trouverez plus de détails à notre sujet sur le site Web de NanoXplore, à l'adresse www.nanoxplore.ca, et sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, y compris tous les communiqués de presse.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Nous faisons parfois référence aux mesures financières non conformes aux IFRS dans le rapport de gestion. Consultez la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples informations. Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « NanoXplore » ou la « Société » désignent NanoXplore Inc. et ses filiales.

« T4-2025 » et « T4-2024 » réfèrent aux périodes de trois mois closes les 30 juin 2025 et 2024 respectivement et « Cumul 2025 » et « Cumul 2024 » réfèrent aux exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 respectivement.

1. AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives relatives à la Société, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives dépendent d'un certain nombre de facteurs et sont exposées à des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de ceux attendus. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais elle informe le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes, car elles sont exposées à des risques et des incertitudes inhérents à ses activités. La direction n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations sur des événements futurs, sauf lorsque les autorités réglementaires l'exigent.

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce rapport de gestion, les mots « pourrait », « serait », « aurait », « sera », « avoir l'intention », « planifier », « anticiper », « croire », « chercher », « proposer », « estimer », « projeter » et « s'attendre », et les expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives concernant, entre autres, les objectifs commerciaux, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les projets et occasions d'affaires et les résultats financiers. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions alors actuelles de NanoXplore concernant les événements futurs basés sur certains faits et hypothèses et sont exposées à certains risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, des changements dans les facteurs de risque décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par NanoXplore, y compris les attentes et les hypothèses concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des clients. Bien que NanoXplore estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de NanoXplore diffèrent de ceux décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux énumérés ci-dessus, ceux décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés pouvant se révéler incorrectes. Ces facteurs ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans le présent rapport de gestion comme prévu, planifié, anticipé, cru, recherché, proposé, estimé ou attendu, et nul ne devrait se fier outre mesure aux déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, NanoXplore n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives, et n'a aucune obligation à cet égard. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont explicitement visées par ces mises en garde.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, qui portent sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs sont fondées sur des hypothèses concernant des événements futurs, y compris des conditions économiques et des plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation faite par la direction de NanoXplore des informations pertinentes actuellement disponibles. Les lecteurs sont avisés que les informations sur les perspectives contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont divulguées aux présentes, selon le cas.

2. SURVOL DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

NanoXplore Inc est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels et des transports. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société est également un fabricant de batteries Li-ion enrichies de silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage de réseau. La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes d'un certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Les titres de NanoXplore sont négociés sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXP ».

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
CEBO Injections SA (« CEBO »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2024 – NanoXplore Switzerland Holding SA (« NaoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 %. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO. Ces entreprises ont été fusionnées au 1 ^{er} juillet 2024.]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc. (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis avec une participation de 100 % [2024 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc. [2024 – 100%] et 100% de RMC Advanced Technologies Inc. [2024 – néant]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2024 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues : Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée ne détient aucune filiale [2024 – a une filiale active entièrement détenue : RMC Advanced Technologies Inc. basée aux États-Unis maintenant détenue par NanoXplore Holdings USA, Inc.]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
Canuck Compounds Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2024 – 100 %]	Matériaux avancés plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada avec une participation de 100 % [2024 – 100 %].	Cellules de batterie et matériaux

SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société a deux secteurs opérationnels en fonction des produits :

- 1) Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis de graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- 2) Cellules de batterie et matériaux :**
Fournit des cellules de batterie Li-ion enrichie de silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et des outils électriques, de même que pour des usages militaires.

Les opérations et les activités correspondantes sont gérées en conséquence par le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société. Des informations opérationnelles et financières des secteurs et des indicateurs de performance clés sont disponibles et utilisés pour gérer ces secteurs d'activité, examiner les performances et affecter les ressources.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR T4-2025

- Des revenus totaux de 31 685 923 \$ pour le T4-2025 comparativement à 38 125 566 \$ pour le T4-2024, ce qui représente une diminution de 17%;
- Marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 24,7% au T4-2025 comparativement à 23,6% au T4-2024;
- Perte nette de 2 295 472 \$ pour le T4-2025 comparativement à 2 421 110 \$ pour le T4-2024;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 2 475 379 \$ au T4-2025 comparativement à 2 488 304 \$ au T4-2024;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 2 697 655 \$ au T4-2025 comparativement à 3 329 793 \$ au T4-2024 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Une perte au titre du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 222 276 \$ au T4-2025 comparativement à 841 489 \$ au T4-2024 pour le secteur des cellules de batterie et matériaux;
- Liquidités totales de 28 587 960 \$ au 30 juin 2025, dont la trésorerie et équivalents de trésorerie de 18 587 960 \$;
- Dette à long terme totale de 4 312 924 \$ au 30 juin 2025, une réduction de 2 033 579 \$ comparativement au 30 juin 2024.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR CUMUL 2025

- Des revenus totaux de 128 918 388 \$ pour le Cumul 2025 comparativement à 129 992 368 \$ pour le Cumul 2024, ce qui représente une diminution de 1%;
- La marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 22,3% pour le Cumul 2025 comparativement à 21,1% pour le Cumul 2024;
- Perte nette de 9 657 120 \$ pour le Cumul 2025 comparativement à 11 665 006 \$ pour le Cumul 2024;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ global de 6 122 283 \$ pour le Cumul 2025 comparativement à 2 519 134 \$ pour le Cumul 2024;
- Un BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 6 847 826 \$ pour le Cumul 2025 comparativement à 5 176 437 \$ pour le Cumul 2024 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Une perte au titre du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 725 543 \$ pour le Cumul 2025 comparativement à 2 657 303 \$ pour le Cumul 2024 pour le secteur des cellules de batterie et matériaux.

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a continué de se concentrer sur le développement de marchés pour ses produits de graphène et sur le développement en aval des additifs et des produits prémélangés qui facilitent cette introduction. La Société a réussi à intégrer le GrapheneBlack dans de nombreux flux de produits tant en interne qu'en externe. La Société poursuit son engagement auprès de nombreux clients potentiels qui valident actuellement le GrapheneBlack et les mélanges-maîtres, concentrés et produits enrichis de GrapheneBlack.

Mise à jour du plan stratégique et d'investissement sur 5 ans

La Société a continué à exécuter son plan stratégique et d'investissement sur 5 ans annoncé en novembre 2022. Le plan représente une augmentation de la capacité de production de graphène, de matériaux pour batteries et de mélanges maîtres, composés et composites enrichis de graphène.

Dans le cadre de son plan stratégique et d'investissement quinquennal :

- 1) Au cours de l'exercice 2024, la Société a été sélectionnée comme fournisseur pour trois nouvelles gammes de produits par deux clients existants, soit un important fabricant d'équipements d'origine de véhicules utilitaires et un fabricant d'équipements industriels pour la fourniture de pièces extérieures de véhicules. Ces composantes sont utilisées aussi bien dans les moteurs à combustion interne que dans les véhicules électriques. La production des pièces reliées à la première gamme de produits a été retardée par le client et devrait débiter au cours de l'été tandis que le démarrage de la production des deux autres gammes est prévu pour 2026 et 2027. La production pour ce type de produits est généralement d'une durée de 10 ans. La Société estime que ces activités généreront 24M\$ de ventes annuelles à maturité ainsi que des revenus d'outillage non-récurrents de 10M\$ dont environ 90% ont été comptabilisés dans les périodes courantes et passées.

⁽¹⁾ La marge brute ajustée est une mesure non conforme aux IFRS et le rapprochement se trouve dans la section « Résultats globaux »

⁽²⁾ Le BAAIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et le rapprochement se trouve dans la section « Résultats globaux »

- 2) Au cours de l'exercice 2024, l'un de nos clients a demandé à la Société d'agrandir ses installations de Sainte-Clotilde-de-Beauce afin de permettre une plus grande capacité de production d'un produit enrichi de graphène que nous fournissons actuellement. Cette expansion du bâtiment a été achevée en décembre 2024 et l'installation des nouveaux équipements s'est terminée en mai 2025. L'agrandissement a été en grande partie payé par notre client, mais est présentement sous-utilisé due à une demande plus basse. Le coût de l'expansion est d'environ 8M\$, dont 5M\$ ont été payés par le client. Par conséquent, les dépenses en immobilisations de l'initiative d'allègement de SMC de 30 à 35M\$ annoncées précédemment se situeront maintenant dans une fourchette de 25 à 30M\$ et le tout sera complété au cours de la deuxième moitié de l'année fiscale 2026.
- 3) Suite à une ingénierie plus poussée et à une mise à jour des devis relatifs aux équipements liés au plan stratégique et d'investissement quinquennal de la Société, le capital requis pour l'exécution du plan initialement annoncé a été réduit, passant de 170M\$ à environ 140M\$. La Société prévoit financer le capital requis principalement par le biais d'une facilité de crédit à long terme et du soutien de l'État.
- 4) En avril 2024, la Société a remplacé sa facilité de crédit existante auprès de la Banque Nationale du Canada par une nouvelle facilité de crédit élargie auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC »). La nouvelle facilité de crédit comprend une ligne de crédit renouvelable de 10M\$ et un financement au titre de crédit-bail pouvant atteindre 50M\$ pour les dépenses d'équipement et d'infrastructure et elle fournira un soutien financier au plan stratégique.
- 5) Durant l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société a complété avec succès la mise en service de deux lignes pilotes de matériaux d'anodes atteignant une densité énergétique et une validation de produit remarquables.
 1. La ligne pilote SiG^{MC} a une capacité de 100 tonnes par année. SiG^{MC} est un additif de silicium enrichi de graphène pour les matériaux d'anode des batteries Li-ion. Son ajout se traduit par une densité énergétique et une vitesse de charge améliorées.
 2. La ligne pilote SG-X^{MC}, comprenant trois matériaux d'anode en graphite purifié sphérique enrobé (CSPG) a une capacité de 200 tonnes par année. SG-X^{MC} est un matériau d'anode à base de graphite avec différents revêtements de carbone et de graphène utilisé comme matériau actif d'anode pour les batteries Li-ion.
- 6) Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a signé un nouveau bail, débutant au T1-2026, pour une usine à Statesville, en Caroline du Nord, dans le cadre de l'expansion américaine de la fabrication de pièces composites enrichies de graphène et autres. Les travaux de construction pour accueillir le matériel nouvellement acheté sont en cours. Le début de la production d'un programme nouvellement attribué est prévu au cours du premier trimestre de 2026 et devrait générer des ventes annuelles de plus de 10M\$.

Amélioration de la R&D : Procédé à sec à grande échelle pour la fabrication de graphène

La Société a réalisé l'exfoliation du graphite grâce au développement réussi d'un nouveau procédé de fabrication à sec de graphène. Le nouveau procédé de fabrication à sec de graphène présente plusieurs avantages par rapport aux méthodes traditionnelles d'exfoliation liquide. En termes de dépenses d'investissement, le processus de fabrication à sec offre une réduction de près de 50 % par rapport au processus d'exfoliation liquide. Selon l'estimation actuelle de la Société, une capacité nette de 8 000 tonnes métriques ne nécessite que 20M\$ de dépenses d'investissement avec un quart de la superficie actuelle requise par opposition au processus d'exfoliation liquide. NanoXplore a retenu des fournisseurs clés garantissant une chaîne d'approvisionnement robuste pour les principaux équipements. L'approvisionnement en équipements est rationalisé grâce à des solutions prêtes à l'emploi, avec un délai de livraison estimé de 8 à 12 mois. La Société a commandé de l'équipement pour une capacité de production de 500 à 1000 unités métriques et s'attend à ce qu'il soit livré avant la fin de l'année civile 2025.

Le nouveau procédé de fabrication à sec de graphène pourrait amener NanoXplore à une parité de coût avec les additifs de carbone traditionnels tels que le noir de carbone. La réduction des coûts résulte principalement de l'utilisation de graphite de basse qualité (issu du processus de production d'anodes de graphite) comme matière première. De plus, la mise à l'échelle de ce procédé est grandement facilitée et il fonctionne sur une base continue, rationalisant ainsi l'efficacité de la production. La capacité de traitement supérieure et les performances à long terme du graphène produit à sec offrent une proposition plus attrayante et élargiront le marché global adressable de la Société et accéléreront l'adoption commerciale du graphène.

Avec des brevets déjà accordés, cette technologie exclusive améliore de 20 % certaines propriétés physiques clés des polymères par rapport aux produits existants pour des applications nécessitant des exigences de longévité supérieures à 20 ans. Cette technologie trouve des applications potentielles dans les batteries et les composites légers renforçant ainsi son attrait dans les industries de pointe. Ce nouveau procédé de fabrication ouvre également la porte à une myriade d'applications, notamment les tuyaux en plastique les géosynthétiques, les plastiques recyclés, le béton, les fluides de forage et les mousses isolantes entre autres.

Le nouveau procédé de fabrication à sec marque un changement de paradigme, réduisant considérablement l'empreinte environnementale associée aux méthodes traditionnelles d'exfoliation du graphite et répond aux préoccupations environnementales associées à l'utilisation de l'eau, tout en éliminant les étapes de lavage et de séchage qui contribuent à l'augmentation des coûts et de l'impact environnemental.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a continué le processus de validation de ce nouveau procédé de fabrication à sec de graphène et a poursuivi les travaux d'ingénierie nécessaires. Le processus de validation du produit comprend la production de mélanges-maîtres de plastique et de composés avec le graphène fabriqué à sec et le test des propriétés mécaniques et électriques et de résistance aux intempéries. Les résultats indiquent que le graphène fabriqué à sec présente des propriétés élevées comparativement aux teneurs actuellement fabriquées, à moindre coût pour l'utilisateur final. Ces caractéristiques peuvent accélérer l'adoption du graphène et raccourcir le cycle de vente. En outre, la Société a réalisé des essais auprès des fournisseurs d'équipement pour la production de graphène fabriqué à sec et a déjà procédé à la sélection des fournisseurs; elle est maintenant prête à passer des commandes pour cet équipement.

En août 2024, NanoXplore a reçu une subvention pouvant atteindre 2 900 000 \$ sur les trois prochaines années du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches pour la recherche et le développement de nouveaux matériaux anodes à faible empreinte carbone destinés aux batteries lithium-ion.

En août 2025, la Société a été sélectionnée pour recevoir jusqu'à 2 750 000 \$ au cours des 3 prochaines années des Ressources naturelles Canada dans le cadre de l'appel de propositions concernant le programme d'innovation énergétique de l'industrie des batteries pour la recherche et le développement sur l'utilisation du graphène de silicium dans les ultra-cellules de batterie cylindriques haute puissance.

Liquidités totales

Au 30 juin 2025, la Société disposait de liquidités totales de 28 587 960 \$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que des montants disponibles aux termes de ses facilités de crédit.

Dette à long terme

Le total de la dette à long terme a diminué, passant de 6 346 503 \$ au 30 juin 2024 à 4 312 924 \$ au 30 juin 2025, pour une variation de 2 033 579 \$. Les remboursements ont été de 2 158 194 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

3. RÉSULTATS GLOBAUX

FAITS SAILLANTS

Le tableau suivant présente certains faits saillants de la performance de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024. Se reporter aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 pour un compte rendu détaillé de la performance de la Société présentée dans le tableau ci-dessous.

En résumé :

	T4-2025 \$	T4-2024 \$	Variation \$ %		Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$	Variation \$ %	
Revenus	31 685 923	38 125 566	(6 439 643)	(17%)	128 918 388	129 992 368	(1 073 980)	(1%)
Résultat d'exploitation	(2 089 125)	(1 167 221)	(921 904)	(79%)	(8 919 357)	(10 795 676)	1 876 319	17%
Résultat net	(2 295 472)	(2 421 110)	125 638	5%	(9 657 120)	(11 665 006)	2 007 886	17%
Résultat par action (De base et dilué)	(0,01)	(0,01)			(0,06)	(0,07)		
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAILA ajusté	2 475 379	2 488 304	(12 925)	(1%)	6 122 283	2 519 134	3 603 149	143%

Par secteur à présenter :

	T4-2025	T4-2024	Variation		Cumul 2025	Cumul 2024	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites								
Revenus	31 578 291	38 125 566	(6 547 275)	(17%)	128 243 848	129 964 625	(1 720 777)	(1%)
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAlIA ajusté	2 697 655	3 329 793	(632 138)	(19%)	6 847 826	5 176 437	1 671 389	32%
Provenant de cellules de batterie et matériaux								
Revenus	107 632	—	107 632	100%	674 540	27 743	646 797	2 331%
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAlIA ajusté	(222 276)	(841 489)	619 213	74%	(725 543)	(2 657 303)	1 931 760	73%

Les résultats d'exploitation peuvent inclure certains éléments inhabituels et autres qui ont été divulgués séparément, le cas échéant, afin de fournir une évaluation claire des résultats sous-jacents de la Société. En plus des mesures IFRS, la direction utilise des mesures non conformes aux IFRS dans les informations fournies par la Société qui, selon elle, constituent la base la plus appropriée pour évaluer les résultats de la Société.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE

Le tableau ci-dessous présente certaines informations annuelles auditées pour les exercices clos les 30 juin 2025, 2024 et 2023.

	2025 \$	2024 \$	2023 \$
Revenus	128 918 388	129 992 368	123 857 171
Résultat net	(9 657 120)	(11 665 006)	(12 798 174)
Résultat par action (De base et dilué)	(0,06)	(0,07)	(0,08)
Actifs totaux	151 201 878	159 692 998	165 245 803
Passifs non courants totaux	22 090 509	18 372 465	19 242 066

* MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion a été préparé à partir des résultats et des informations financières déterminés selon les IFRS. Cependant, la Société considère certaines mesures financières non conformes aux IFRS comme des informations supplémentaires utiles pour mesurer la performance et la situation financières de la Société. Ces mesures, qui, selon la Société, sont largement utilisées par les investisseurs, les analystes en valeurs mobilières et d'autres parties intéressées pour évaluer la performance de la Société, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures portant les mêmes titres présentés par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une alternative aux mesures financières déterminées conformément aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS comprennent le « BAlIA ajusté » et la « marge brute ajustée ».

Les tableaux ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » ainsi que la « marge brute » selon les IFRS et la « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois et les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024.

1) « Résultat net » selon les IFRS et « BAIIA ajusté » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2025 \$	T4-2024 \$	Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$
Résultat net	(2 295 472)	(2 421 110)	(9 657 120)	(11 665 006)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	74 950	1 220 221	310 881	966 577
Dépenses (revenus) nets d'intérêts	131 397	33 861	426 882	(78 794)
Perte (profit sur) cession d'immobilisations corporelles	—	(193)	—	(18 453)
Écart de change	(247 986)	111 928	417 130	287 302
Rémunération fondée sur des actions	251 878	498 655	1 435 365	1 557 425
Éléments hors exploitation ⁽¹⁾	1 600 000	189 783	1 870 000	459 783
Amortissement	2 960 612	2 855 159	11 319 145	11 010 300
BAIIA ajusté	2 475 379	2 488 304	6 122 283	2 519 134
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	2 697 655	3 329 793	6 847 826	5 176 437
- Provenant de cellules de batterie et matériaux	(222 276)	(841 489)	(725 543)	(2 657 303)

⁽¹⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement dus à la renégociation de la dette, des frais liés aux prospectus et des frais ponctuels liés à un accord d'option de vente mis en place en juillet 2022 qui a expiré en juillet 2025.

2) « Marge brute » selon les IFRS et « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2025 \$	T4-2024 \$	Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$
Revenus de client	31 159 203	37 717 688	126 363 218	128 600 936
Coût des marchandises vendues	23 451 384	28 811 991	98 183 546	101 486 565
Marge brute ajustée	7 707 819	8 905 697	28 179 672	27 114 371
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 801 653	1 657 615	6 817 138	6 362 339
Marge brute	5 906 166	7 248 082	21 362 534	20 752 032

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » ainsi que la « marge brute » selon les IFRS et la « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2025 (T4-2025), le 31 mars 2025 (T3-2025), le 31 décembre 2024 (T2-2025) et le 30 septembre 2024 (T1-2025).

1) « Résultat net » selon les IFRS et « BAIIA ajusté » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2025 \$	T3-2025 \$	T2-2025 \$	T1-2025 \$
Résultat net	(2 295 472)	(1 747 714)	(2 894 922)	(2 719 012)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	74 950	(638 838)	400 155	474 614
Dépenses nettes d'intérêts	131 397	138 462	118 181	38 842
Écart de change	(247 986)	433 114	201 920	30 082
Rémunération fondée sur des actions	251 878	299 769	366 182	517 536
Éléments hors exploitation ⁽¹⁾	1 600 000	115 000	115 000	40 000
Amortissement	2 960 612	2 820 762	2 795 534	2 742 237
BAIIA ajusté	2 475 379	1 420 555	1 102 050	1 124 299
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	2 697 655	1 318 149	1 319 926	1 512 104
- Provenant de cellules de batterie et matériaux	(222 276)	102 406	(217 876)	(387 805)

⁽¹⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement dus à la renégociation de la dette, des frais liés aux prospectus et des frais ponctuels liés à un accord d'option de vente mis en place en juillet 2022 qui a expiré en juillet 2025.

2) « Marge brute » selon les IFRS et « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2025 \$	T3-2025 \$	T2-2025 \$	T1-2025 \$
Revenus de client	31 159 203	29 239 999	32 636 947	33 327 069
Coût des marchandises vendues	23 451 384	22 677 052	25 685 206	26 369 904
Marge brute ajustée	7 707 819	6 562 947	6 951 741	6 957 165
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 801 653	1 750 221	1 645 083	1 620 181
Marge brute	5 906 166	4 812 726	5 306 658	5 336 984

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – PÉRIODES DE TROIS MOIS

Revenus

	T4-2025 \$	T4-2024 \$	Variation \$	%	T3-2025 \$	Variation \$	%
Revenus de client	31 159 203	37 717 688	(6 558 485)	(17%)	29 239 999	1 919 204	7%
Autres revenus	526 720	407 878	118 842	29%	1 206 166	(679 446)	(56%)
Revenus totaux	31 685 923	38 125 566	(6 439 643)	(17%)	30 446 165	1 239 758	4%

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites sauf pour des montants respectifs de 83 604 \$ et 24 028 \$ au titre de revenus de client et des autres revenus [T4-2024 – néant et néant] provenant du secteur de cellules de batterie et matériaux.

Les revenus de client sont passés de 29 239 999 \$ au T3-2025 à 31 159 203 \$ au T4-2025. La hausse s'explique principalement par la hausse des revenus d'outillage.

Les revenus de client sont passés de 37 717 688 \$ au T4-2024 à 31 159 203 \$ au T4-2025. La diminution s'explique principalement par la diminution du volume contrebalancé partiellement par la hausse des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 407 878 \$ au T4-2024 à 526 720 \$ au T4-2025. Ils étaient de 1 206 166 \$ au T3-2025. La variation s'explique par des subventions et crédits d'impôt remboursables reçus de programmes de recherche et développement.

BAIIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAIIA ajusté est passé de 3 329 793 \$ au T4-2024 à 2 697 655 \$ au T4-2025. La variation s'explique par ce qui suit :

- La marge brute ajustée sur les revenus de client a diminué de 1 264 711 \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une diminution du volume contrebalancée partiellement par une hausse de la marge liées aux fermetures de contrats d'outillage, par une meilleure productivité et par un meilleur contrôle de coût;
- Ceci a été contrebalancé par une diminution des frais généraux et d'administration et de Recherche et Développement « R&D » de 727 539 \$ principalement en raison de la diminution des coûts de rémunération variable à payer (excluant les éléments hors exploitation de 1 600 000 \$).

2) Provenant des cellules de batterie et matériaux

La perte au titre du BAIIA ajusté est passée de 841 489 \$ au T4-2024 à 222 276 \$ au T4-2025. La variation s'explique par la diminution des frais généraux et d'administration et de R&D de 528 355 \$ et une hausse des revenus de client et des autres revenus de 107 632 \$.

Résultat net

La perte a diminué, passant de 2 421 110 \$ au T4-2024 à 2 295 472 \$ au T4-2025. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- Charge d'impôts exigibles et différés de 74 950 \$ pour la période de l'exercice en cours comparativement à 1 220 221 \$ à la période de l'exercice précédent;
- Une baisse de la rémunération fondée sur des actions de 246 777 \$;
- Un gain de change de 247 986 \$ pour la période de l'exercice en cours comparativement à une perte de 111 928 \$ à la période de l'exercice précédent;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - La diminution de la marge brute ajustée de 1 197 878 \$;
 - La hausse des frais généraux et d'administration et de R&D de 344 106 \$;
 - La baisse des revenus d'intérêts de 171 392 \$.

Écart de change

	T4-2025 \$	T4-2024 \$	Variation		T3-2025 \$	Variation	
			\$	%		\$	%
Écart de change opérationnel	1 673 748	(30 554)	1 704 302	(5 578%)	755 572	918 176	(122%)
Écart de change sur les contrats dérivés	(1 921 734)	142 482	(2 064 216)	1 449%	(322 458)	(1 599 276)	496%
Écart de change total	(247 986)	111 928	(359 914)	322%	433 114	(681 100)	157%

La Société a subi l'effet défavorable de l'écart de change opérationnel de 1 673 747 \$ au T4-2025 comparativement à l'effet favorable de 30 554 \$ au T4-2024 et l'effet défavorable de 755 572 \$ au T3-2025. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est un gain latent de 1 921 734 \$ au T4-2025 comparativement à une perte latente de 142 482 \$ au T4-2024 et à un gain latent de 322 458 \$ au T3-2025. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – POUR LES EXERCICES

Revenus

	Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$	Variation \$ %	
Revenus de client	126 363 218	128 600 936	(2 237 718)	(2%)
Autres revenus	2 555 170	1 391 432	1 163 738	84%
Revenus totaux	128 918 388	129 992 368	(1 073 980)	(1%)

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites sauf pour des montants respectifs de 83 604 \$ et 590 936 \$ au titre de revenus de client et des autres revenus [T4-2024 – néant et 27 743 \$] provenant du secteur de cellules de batterie et matériaux.

Les revenus de client ont diminué, passant de 128 600 936 \$ pour l'exercice précédent à 126 363 218 \$ pour l'exercice en cours. La diminution s'explique principalement par la diminution du volume contrebalancé partiellement par la hausse des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 1 391 432 \$ pour l'exercice précédent à 2 555 170 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique principalement par des subventions et crédits d'impôt remboursables reçus de programmes de recherche et développement.

BAlIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAlIA ajusté s'est amélioré, passant de 5 176 437 \$ pour l'exercice précédent à 6 847 826 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par ce qui suit :

- La marge brute ajustée sur les revenus de client a augmenté de 981 697 \$ comparativement à l'exercice précédent en raison d'une meilleure productivité, d'un dollar américain favorable et d'un meilleur contrôle de coût;
- Une hausse des autres revenus de 600 545 \$ tel qu'expliqué plus haut.

2) Provenant des cellules de batterie et matériaux

La perte au titre du BAlIA ajusté est passée de 2 657 303 \$ pour l'exercice précédent à 725 543 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par la diminution des frais généraux et d'administration et de R&D de 1 284 963 \$ et une hausse des revenus de client et des autres revenus de 646 797 \$.

Résultat net

La perte a diminué, passant de 11 665 006 \$ pour l'exercice précédent à 9 657 120 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- L'augmentation de la marge brute ajustée de 981 697 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Charge d'impôts exigibles et différés de 310 881 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 966 577 \$ à l'exercice précédent;
- La hausse des autres revenus de 1 163 738 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - Les amortissements plus élevés de 308 845 \$ en raison principalement de l'acquisition de l'addition d'immobilisations corporelles;
 - Une perte de change de 417 130 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 287 302 \$ à l'exercice précédent;
 - La baisse des revenus d'intérêts de 535 096 \$.

Écart de change

	Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$	Variation \$ %	
Écart de change opérationnel	1,017,078	(130,442)	1,147,520	(880%)
Écart de change sur les contrats dérivés	(599,948)	417,744	(1,017,692)	244%
Écart de change total	417,130	287,302	129,828	(45%)

La Société a subi l'effet défavorable de l'écart de change opérationnel de 1 017 078 \$ pour l'exercice en cours comparativement à un effet favorable de 130 442 \$ pour l'exercice précédent. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est un gain latent de 599 948 \$ pour l'exercice en cours comparativement à une perte latente de 417 744 \$ pour l'exercice précédent. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente des données financières sélectionnées pour les huit derniers trimestres publiés. Cette information trimestrielle non auditée a été préparée conformément aux IFRS, sauf pour le « BAIIA ajusté » qui est une mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement est présenté dans la section « Résultats globaux ».

		Revenus \$	BAIIA ajusté \$	Résultat net \$	Résultat de base et dilué par action \$	
T4-2025	30 juin 2025	31 685 923	2 475 379	(2 295 472)	(0,01)	Note 1
T3-2025	31 mars 2025	30 446 165	1 420 555	(1 747 714)	(0,01)	Note 2
T2-2025	31 décembre 2024	33 120 886	1 102 050	(2 894 922)	(0,02)	
T1-2025	30 septembre 2024	33 665 414	1 124 299	(2 719 012)	(0,02)	Note 3
T4-2024	30 juin 2024	38 125 566	2 488 304	(2 421 110)	(0,01)	Note 4
T3-2024	31 mars 2024	33 867 747	571 968	(3 089 430)	(0,02)	Note 5
T2-2024	31 décembre 2023	29 063 024	(92 806)	(2 428 388)	(0,01)	Note 6
T1-2024	30 septembre 2023	28 936 031	(448 332)	(3 726 078)	(0,02)	

Note 1 Les revenus ont été plus élevés en raison de la hausse des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse des revenus d'outillage et de la marge brute ajustée. La perte a été plus élevée en raison d'éléments hors exploitation.

Note 2 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus élevés en raison de la hausse du volume. La perte a été plus basse en raison de la hausse de la marge brute sur les revenus de client.

Note 3 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus élevés en raison de la hausse des revenus d'outillage. La perte a été plus élevée en raison de la hausse de la rémunération fondée sur des actions et de l'effet défavorable de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 4 La perte au niveau du BAIIA ajusté a été plus basse en raison d'une meilleure productivité et d'un meilleur contrôle des coûts. La perte a été plus basse principalement en raison d'un effet favorable de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 5 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus bas en raison de la baisse du volume. La perte a été plus élevée principalement en raison de la baisse des revenus et de l'effet négatif de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 6 Les revenus ont été plus élevés en raison d'un mixte de produit positif, incluant des produits enrichis de graphène, et de la hausse du volume.

4. SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	2025 \$	2024 \$	Variation \$	Raisons principales de la variation importante
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 587 960	26 504 880	(7 916 920)	Se référer à la section des flux de trésorerie
Créances et actifs sur contrat	20 799 450	24 955 170	(4 155 720)	Majoritairement dû à une baisse du niveau d'activité et au calendrier des encaissements
Stocks	16 718 702	17 034 659	(315 957)	
Actifs au titre de droits d'utilisation	6 130 403	7 652 182	(1 521 779)	Majoritairement dû à l'amortissement
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	70 072 367	64 150 151	5 922 216	Majoritairement dû à l'augmentation des équipements liés au plan stratégique 5 ans
Immobilisations incorporelles	11 959 491	13 254 401	(1 294 910)	Majoritairement dû à l'amortissement
Goodwill	1 919 673	1 919 673	—	
Autres actifs	5 013 832	4 221 882	791 950	Majoritairement dû à l'augmentation des charges payées d'avance et de l'actif d'impôt différé
Total de l'actif	151 201 878	159 692 998	(8 491 120)	
Passif et capitaux propres				
Passif				
Fournisseurs, charges et impôts sur le résultat à payer	21 460 473	22 983 515	(1 523 042)	Majoritairement dû au calendrier des paiements des fournisseurs
Passifs sur contrat	1 890 709	2 978 374	(1 087 665)	Calendrier des projets d'outillage
Emprunts bancaires	857 750	1 522 700	(664 950)	Se référer à la section des flux de trésorerie
Passif au titre des prestations déterminées	941 466	539 598	401 868	
Obligations locatives	17 448 582	12 967 373	4 481 209	Majoritairement dû à l'ajout d'obligations locatives compensé par les paiements d'obligations locatives
Dettes à long terme	4 312 924	6 346 503	(2 033 579)	Majoritairement dû aux remboursements de dettes
Passif d'impôt différé	4 934 852	4 705 063	229 789	
Total du passif	51 846 756	52 043 126	(196 370)	
Capitaux propres				
Capital-actions	182 683 203	182 683 203	—	
Réserves	7 290 752	5 855 387	1 435 365	
Montant cumulé des écarts de change	95 323	(162 900)	258 223	
Déficit	(90 714 156)	(80 725 818)	(9 988 338)	
Total des capitaux propres	99 355 122	107 649 872	(8 294 750)	
Total du passif et des capitaux propres	151 201 878	159 692 998	(8 491 120)	

FLUX DE TRÉSORERIE

	Cumul 2025 \$	Cumul 2024 \$	Variation \$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	2 878 763	2 488 730	390 033	16%
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	3 073 554	1 933 038	1 140 516	59%
Activités d'exploitation	5 952 317	4 421 768	1 530 549	35%
Activités de financement	(1 940 430)	(3 498 341)	1 557 911	45%
Activités d'investissement	(12 025 281)	(10 648 231)	(1 377 050)	(13%)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	96 474	19 189	77 285	(403%)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 916 920)	(9 705 615)	1 788 695	18%

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement étaient de 2 878 763 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 2 488 730 \$ pour l'exercice précédent.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 3 073 554 \$ pour l'exercice en cours, ce qui s'explique par ce qui suit :

- Une diminution des comptes clients de 4 340 569 \$ principalement due à une baisse des activités et au calendrier des encaissements;
- Une diminution des stocks de 478 180 \$ principalement due à une baisse des activités;
- Une hausse des impôts sur le résultat à payer de 850 251 \$;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - La baisse des fournisseurs et charges à payer de 1 616 154 \$ principalement due au calendrier des paiements des fournisseurs;
 - La baisse des passifs sur contrat de 1 087 665 \$ attribuable au calendrier de constatation des produits pour les projets d'outillage.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 1 940 430 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 3 498 341 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, un remboursement de 6 617 692 \$ a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives et un remboursement de 857 750 \$ sur les emprunts bancaires. Ceci a été contrebalancé par les immobilisations corporelles financées par le biais de contrats de location de 5 535 012 \$.

En 2024, un remboursement de 9 643 463 \$ a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives. Ceci a été contrebalancés par des exercices d'options d'achat d'actions pour un montant de 1 672 800 \$ et à l'émission d'une dette à long terme de 4 472 322 \$ aux termes de la nouvelle facilité de crédit.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été de 12 025 281 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 10 648 231 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, la Société a utilisé 14 311 045 \$ pour des dépenses d'investissement et des dépôts, principalement en ce qui a trait aux ajouts d'équipements de composite. Ceci a été contrebalancé par la cession d'équipements qui ont par la suite été reloués, d'un montant de 2 285 764 \$.

En 2024, la Société a utilisé 9 775 449 \$ pour des dépenses d'investissement et des dépôts sur équipement, consacrés principalement à des équipements de composite, et a utilisé 1 000 000 \$ au titre du dernier remboursement du solde du prix d'achat de l'acquisition de Canuck.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites a généré des revenus. Les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société pourrait dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si l'introduction commerciale du graphène s'en trouvait retardée. Toutefois, en ce qui concerne le secteur des cellules de batterie et matériaux, la Société dépend de financement externe avant de pouvoir construire l'usine de production et commercialiser ses produits. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions, la dette, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec par l'entremise de crédits d'impôt en R&D et d'autres programmes.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des obligations non actualisées au 30 juin 2025 :

	Échéance contractuelle				Total
	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	857 750	—	—	—	857 750
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 439 547	—	—	—	16 439 547
Obligations locatives	4 361 543	7 697 669	5 214 918	3 308 574	20 582 704
Dette à long terme	2 268 964	2 263 041	—	—	4 532 005
Engagement d'achat d'équipements	2 633 137	—	—	—	2 633 137
Total	26 560 941	9 960 710	5 214 918	3 308 574	45 045 143

La Société a signé un bail à long terme d'environ 10 ans visant ses nouveaux locaux qui débutera au cours du premier trimestre de l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2025. Les futurs paiements minimaux de location s'élèveront à 13 969 902 \$.

Au 30 juin 2025, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 17,2 millions de dollars américains et un maximum de 26,7 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,331 à 1,433. Les contrats sont en vigueur jusqu'en février 2027.

La direction estime la Société sera en mesure de respecter ses obligations grâce à la trésorerie détenue, aux flux de trésorerie liés à l'exploitation et aux prélèvements sur les facilités de crédit existantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion des risques liés à la Société et à ses activités, se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024. Les instruments financiers et risques qui y sont présentés sont les mêmes d'une période à l'autre.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 15 septembre 2025, la Société avait :

- 170 608 431 actions ordinaires émises et en circulation;
- 2 962 800 options en cours ayant des dates d'expiration comprises entre le 14 octobre 2025 et le 29 janvier 2034 assorties de prix d'exercice entre 1,93 \$ et 5,27 \$. Si toutes les options étaient exercées, 2 962 800 actions seraient émises pour un produit en trésorerie de 8 123 750 \$.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée de toutes les transactions entre parties liées, se reporter à la note 15 « Transactions entre parties liées » des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques suivants, de même que les autres renseignements contenus aux présentes, doivent être examinés attentivement. Les activités de la Société sont spéculatives en raison de leur nature à haut risque, ces activités ayant trait aux acquisitions, au financement, aux technologies et à la fabrication. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société et ils pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives relatives à la Société. Les risques s'appliquent à chaque secteur.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES

Les conditions économiques mondiales actuelles, qui ont été soumises à une volatilité accrue, peuvent avoir un impact sur la Société à un accès au financement public et sur sa capacité à obtenir du financement par actions ou par emprunt à des conditions favorables. La Société évolue dans un environnement économique volatil. Par conséquent, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuaient considérablement ou augmentaient jusqu'à des niveaux importants, ils pourraient avoir un impact sur les activités opérationnelles, la situation financière et la rentabilité de la Société. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste mondiale actuelle, puisque les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont entraîné des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Afin de réduire l'inflation, plusieurs banques centrales resserrent désormais leurs politiques monétaires, ce qui a un impact sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques de récession dans un ou plusieurs pays où la Société exerce ses activités sont croissants et pourraient avoir un impact défavorable sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

CYCLE DE VENTE LONG ET COMPLEXE

Selon l'expérience de la Société, le cycle de vente moyen de ses poudres de graphène et de ses produits enrichis de graphène peut aller d'une à plusieurs années à partir du moment où un client commence à tester le produit de la Société jusqu'au moment où il peut être utilisé dans un produit commercial. Le calendrier d'introduction du produit variera en fonction du marché cible. Les cycles de vente et de développement des produits de la Société sont soumis aux contraintes budgétaires des clients, aux procédures d'acceptation internes, aux évaluations concurrentielles des produits, aux allocations de ressources scientifiques et de développement et à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter avec succès à ces facteurs pour permettre le succès du développement de la clientèle, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser des ventes suffisantes pour atteindre la rentabilité. L'incapacité à atteindre la rentabilité pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le cycle de vente du graphène est long et complexe. Plusieurs étapes doivent être franchies pour voir une adoption généralisée du graphène sur plusieurs marchés.

- **Disponibilité de l'approvisionnement** : la première étape consiste à démontrer que la technologie a atteint un niveau de maturité tel qu'un approvisionnement constant et fiable en graphène est disponible dans un environnement industriel et à un coût acceptable.
- **Certification du graphène en tant que substance** : tout nouveau matériau doit être certifié pour pouvoir être produit et expédié au-delà des frontières. Chaque juridiction a ses propres exigences, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (« EPA »), Environnement Canada et l'Europe REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) sont des exemples de ces entités qui visent à fournir un niveau élevé de protection de la santé humaine et l'environnement à l'égard de l'utilisation de produits chimiques/substances.
- **Validation du produit** : cela inclut les performances techniques, la validation financière, l'analyse de la durabilité et de la durée de vie, la transformabilité et la logistique, et bien plus encore. Différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont impliqués dans la validation des performances du graphène. Les équipementiers, les mouleurs et les formulateurs sont tous impliqués dans ces étapes, ce qui rend cette étape longue et imprévisible.
- **Certification au niveau du produit** : la majorité des produits et des applications sont certifiés par les certifications ASTM ou ISO. Par exemple, pour qu'un nouvel additif soit utilisé dans des tuyaux en plastique, les certifications ASTM et ISO correspondantes doivent être modifiées.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE

Étant donné qu'il n'y a que peu de données sur l'utilisation efficace de la poudre de graphène et des produits enrichis de graphène de la Société dans des applications commerciales, rien ne garantit qu'il sera techniquement possible d'en tirer de vastes applications commerciales couronnées de succès. La plupart, pour ne pas dire la totalité des données scientifiques et techniques se rapportant aux produits de la Société proviennent des laboratoires de la Société ou d'environnements de laboratoire se trouvant chez nos clients ou des tierces parties, comme des universités et des laboratoires nationaux. Il est bien connu que les données de laboratoire ne sont pas toujours représentatives des applications commerciales.

De plus, les secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités se caractérisent par des changements technologiques rapides et par le lancement fréquent de nouveaux produits. La stratégie commerciale de la Société consiste en partie à surveiller de tels changements et à faire les démarches nécessaires pour rester à la fine pointe de la technologie; toutefois, rien ne garantit qu'une telle stratégie portera fruit. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter aux innovations dans les sciences des matériaux ou si des technologies ou des matériaux imprévus apparaissent qui ne sont pas compatibles avec les produits et les services de la Société ou qui pourraient remplacer ces produits et services, les revenus et les activités commerciales de la Société en subiraient vraisemblablement les contrechocs.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ ET CROISSANCE SOUTENUE

L'incapacité de développer davantage les marchés clés et les marchés géographiques existants de la Société ou de réussir à étendre ses activités sur de nouveaux marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des ventes et les résultats d'exploitation. La capacité de la Société à pénétrer davantage ses marchés clés et les marchés géographiques existants dans lesquels elle est en concurrence, et à étendre avec succès ses activités dans d'autres pays, est soumise à de nombreux facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle. Rien ne garantit que les efforts visant à accroître la pénétration des marchés clés de la Société et des marchés géographiques existants porteront leurs fruits. Le fait de ne pas atteindre ces objectifs pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT FUTUR

La Société dépend en fin de compte des ventes commerciales de poudre de graphène et de produits enrichis de graphène, incluant les batteries. Tout retard dans la vente de ces produits pourrait nécessiter un financement supplémentaire. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir le financement requis au fur et à mesure de ses besoins. La volatilité des marchés peut rendre difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir du financement par emprunt ou par actions à des conditions favorables. L'incapacité d'obtenir du financement supplémentaire en temps opportun pourrait amener la Société à reporter ou à ralentir ses plans de développement ou à réduire ou mettre fin à une partie ou à la totalité de ses activités.

LOIS ET RÈGLEMENTS, LICENCES ET PERMIS

Les lois évoluent de sorte qu'elles créent des normes plus strictes, et l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-respect sont également de plus en plus sévères. Un changement important de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce actuellement ses activités pourrait avoir une incidence défavorable sur celles-ci. En particulier, la production d'importants volumes de graphène nécessite des permis et des approbations de diverses autorités gouvernementales. Elle est assujettie à de nombreuses lois et réglementations fédérales, provinciales, étatiques et locales régissant le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes de travail, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et d'autres questions. Puisque le graphène est une nouvelle substance chimique, sa production et sa vente peuvent être assujetties à des approbations réglementaires précises en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement dans différents territoires, notamment, sans limitation, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (Canada), de la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada), de la *Toxic Substances Control Act* (États-Unis), de la *Food Drug and Cosmetic Act* (États-Unis) et du *Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques* (Europe). Ces lois et réglementations sont susceptibles de changer, peuvent devenir plus strictes et leur respect peut être coûteux. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir ou d'obtenir l'ensemble des licences, des permis et des approbations nécessaires à la production ou à la vente de graphène et son incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société s'appuie sur les lois sur les brevets, les secrets commerciaux et autres lois sur la propriété intellectuelle du Canada, des États-Unis et des autres pays où elle exerce ses activités pour protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher des tiers d'utiliser sa propriété intellectuelle sans son autorisation. L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société pourrait réduire tout avantage concurrentiel qu'elle a développé, réduire sa part de marché ou autrement nuire à ses activités. En cas d'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société, les litiges visant à protéger et à faire respecter les droits de la Société pourraient être coûteux, et la Société pourrait ne pas obtenir gain de cause.

Bon nombre des technologies de la Société ne sont couvertes par aucun brevet ou demande de brevet, et les brevets délivrés ou en attente de la Société au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient ne pas conférer à la Société un avantage concurrentiel et pourraient être contestés par des tiers. L'incapacité de la Société à obtenir la délivrance des demandes de brevet en cours pourrait limiter sa capacité à protéger les droits de propriété intellectuelle que ces demandes de brevet en cours étaient censées couvrir. Les concurrents de la Société pourraient tenter de contourner ses brevets pour éviter toute responsabilité en cas de contrefaçon et, en cas de succès, cela pourrait nuire à la part de marché de la Société. De plus, l'expiration des brevets de la Société pourrait entraîner une concurrence accrue.

En outre, une protection efficace relative aux brevets, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle peut être indisponible ou limitée dans certains pays étrangers. Dans certains pays, la Société ne demande pas de brevet ou autre protection de propriété intellectuelle. La Société s'appuie également sur des innovations technologiques non brevetées et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Bien que la Société conclue généralement des accords de confidentialité avec ses employés et des tiers pour protéger sa propriété intellectuelle, ces accords de confidentialité sont d'une durée limitée, pourraient être violés et pourraient ne pas assurer une protection significative de ses secrets commerciaux. Des recours adéquats pourraient ne pas être disponibles en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée des secrets commerciaux et de l'expertise en fabrication de la Société.

De plus, d'autres personnes peuvent obtenir connaissance des secrets commerciaux de la Société par le biais de développements indépendants ou par des moyens légaux. L'incapacité de protéger les processus, la technologie, les secrets commerciaux et l'expertise, les méthodes et les composés de fabrication exclusifs de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités en mettant en péril sa propriété intellectuelle essentielle.

Lorsqu'une formulation de produit ou un procédé est conservé comme secret commercial, des tiers peuvent développer ou inventer et breveter de manière indépendante des produits ou procédés identiques à ces produits ou procédés secrets commerciaux. Cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité de la Société à fabriquer et à vendre des produits ou à utiliser de tels procédés et pourrait éventuellement donner lieu à des litiges coûteux dans lesquels la Société pourrait ne pas avoir gain de cause.

La Société pourrait faire face à des poursuites pour violation de propriété intellectuelle qui pourraient entraîner des frais juridiques et des dommages importants et entraver sa capacité à fabriquer des produits clés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL CLÉ

La Société dépend des services de dirigeants clés, notamment d'un petit nombre de dirigeants et de personnel hautement qualifiés et expérimentés. Jusqu'à présent, le développement de la Société a largement dépendu, et continuera de dépendre à l'avenir, des efforts déployés par les principaux dirigeants et autres membres du personnel clé pour développer ses projets. La perte de l'une de ces personnes, notamment au profit de concurrents, à court terme, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

EMPLOYÉS QUALIFIÉS

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels au succès de la Société. Tout particulièrement pour ses activités d'exploitation liées au graphène, il est difficile de trouver des scientifiques qualifiés et une équipe de vente qui connaît bien le sujet. Qui plus est, le besoin de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra à mesure que la Société prendra de l'expansion. Le nombre de personnes qualifiées dans le secteur de la fabrication de haute technologie est limité et la concurrence livrée pour cette main-d'œuvre est forte. Ces facteurs pourraient nuire aux activités de la Société si elle était incapable de recruter et de retenir le personnel qualifié dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres entreprises manufacturières et entreprises spécialisées dans le graphène dans des marchés hautement concurrentiels. Certains de ses concurrents disposent de ressources financières, de ressources de mise en marché et d'autres ressources beaucoup plus importantes qu'elle et d'une part de marché plus grande que la sienne pour certains produits ou dans certaines zones géographiques. À mesure que les marchés pour les produits et les autres services de la Société se développent, la concurrence peut s'intensifier et les concurrents peuvent consacrer plus de ressources à des produits qui entrent directement en concurrence avec ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de rivaliser avec succès avec les concurrents existants ou que ses activités ne se ressentiront pas d'une concurrence accrue ou de l'arrivée de nouveaux concurrents.

MENACES DE CYBERSÉCURITÉ

Il est essentiel que la Société dispose de systèmes de technologie de l'information (« TI ») fiables et sécuritaires pour mener ses activités et poursuivre son exploitation. Bien que la Société ait mis en place des contrôles de sécurité visant à protéger les systèmes et l'infrastructure de TI et qu'elle continue de les renforcer, rien ne garantit que ces mesures de sécurité puissent prévenir efficacement les accès physiques non autorisés ou les cyberattaques. Si la Société était victime d'une importante intrusion dans ses systèmes de TI, cela pourrait, entre autres, bouleverser ses activités de fabrication (occasionner, par exemple, des retards opérationnels en raison d'un arrêt de la production, une incapacité à gérer la chaîne d'approvisionnement ou à fabriquer des produits pour les clients ou encore des perturbations dans la gestion des stocks), entraîner la perte, la destruction, la corruption ou l'utilisation inappropriée de données de nature délicate, notamment les renseignements sur les employés ou la propriété intellectuelle, se traduire par une perte de revenus en raison d'un vol de fonds ou d'une interruption des activités, entraîner notamment des coûts de remise en état, des frais de litige, des amendes, des coûts découlant d'une responsabilité, des primes d'assurance plus élevées ou des coûts de maintien de la sécurité et de systèmes de TI efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation ou avoir des répercussions éventuellement défavorables découlant d'une modification des lois et des règlements relatifs à la cybersécurité ou engendrer le vol de la propriété intellectuelle ou des renseignements confidentiels de la Société, de ses clients ou de ses fournisseurs. Si l'un ou l'autre des événements susmentionnés (ou d'autres événements liés à la cybersécurité) survenait, la Société pourrait subir un certain nombre de conséquences, notamment une atteinte à sa réputation, un avantage concurrentiel moindre et des répercussions négatives sur ses occasions futures, ce qui pourrait lui nuire considérablement.

FLUCTUATIONS DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des titres de nombreuses sociétés, en particulier des sociétés au stade du développement, connaît de fortes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations du cours de l'action de la Société ne se produiront pas. Plus particulièrement, les fluctuations peuvent être exacerbées si le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société est faible.

ABSORPTION DES COÛTS ET BONS DE COMMANDE

Surtout en ce qui concerne ses activités dans le secteur du transport et compte tenu des tendances actuelles dans ce secteur, la Société subit une pression constante pour absorber les coûts liés à la conception et au développement de produits, à l'ingénierie, à la gestion des programmes, aux prototypes et à la validation. En particulier, les fabricants demandent aux fournisseurs de payer les coûts susmentionnés et de les recouvrer par l'entremise du prix à la pièce du composant concerné. Les volumes de contrats pour les programmes des clients qui ne sont pas encore en production sont fondés sur les estimations des clients de la Société concernant leurs propres niveaux de production futurs. Toutefois, les volumes de production réels peuvent varier considérablement par rapport à ces estimations en raison d'une réduction de la demande des consommateurs ou de retards dans le lancement de nouveaux produits, souvent sans que le fournisseur ne reçoive de compensation de la part de son client fabricant. Les bons de commande types émis par les clients n'exigent pas qu'ils achètent un nombre minimal de produits de la Société. En ce qui concerne les programmes en cours de production, la Société est généralement incapable de demander des changements de prix lorsque les volumes diffèrent sensiblement des estimations de production utilisées au stade du devis. Si les volumes de production estimés ne sont pas atteints, les coûts de développement de produits, de conception, d'ingénierie, de prototype et de validation encourus par la Société pourraient ne pas être entièrement recouverts. De même, la pression sur les prix ou les réductions de volume futures effectuées par les clients de la Société pourraient également diminuer le montant des coûts amortis autrement recouvrables dans le prix à la pièce des produits de la Société. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. Bien qu'il soit généralement vrai qu'une fois que la Société reçoit un bon de commande pour les produits d'un programme de véhicules particulier, elle continue à fournir ces produits jusqu'à la fin de ce programme, les clients pourraient cesser de s'approvisionner auprès de la Société pour diverses raisons, notamment le refus de celle-ci d'accepter des demandes de réduction de prix ou d'autres concessions.

ACQUISITIONS

La Société a acquis et pourrait continuer à acquérir des entreprises, des actifs, des technologies, des services ou des produits complémentaires, à des prix concurrentiels. La Société pourrait continuer à réaliser des acquisitions dans les domaines de produits qui ont été déterminés comme étant essentiels à sa stratégie d'affaires à long terme. Toutefois, en raison de la concurrence intense dans ces domaines stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure d'acquérir les cibles nécessaires à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La réalisation de ces opérations présente des risques supplémentaires pour les activités de la Société. Les acquisitions sont assujetties à une série de risques inhérents, notamment la prise en charge de risques supplémentaires en matière de réglementation et de conformité, de prix, de chaîne d'approvisionnement, de matières premières, de relations de travail, de litiges, d'environnement, de régimes de retraite, de garantie, de rappel, de technologies de l'information, de fiscalité ou autres. Bien que la Société s'efforce de mener des contrôles diligents appropriés concernant les cibles

d'acquisition, ces efforts pourraient ne pas toujours s'avérer suffisants pour cerner l'ensemble des risques et des responsabilités liés à l'acquisition, notamment en raison des facteurs suivants : un accès limité aux renseignements; des contraintes de temps pour mener les contrôles diligents; une incapacité d'accéder aux installations et/ou au personnel de la société cible; ou d'autres limitations inhérentes au processus de contrôle diligent. De plus, la Société pourrait déterminer les risques et les responsabilités qui ne peuvent pas être suffisamment atténués au moyen de protections appropriées, qu'elles soient contractuelles ou autres. La réalisation de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités ou la rentabilité de la Société. Le bénéfice que la Société tirera des acquisitions précédentes et futures est fortement tributaire de sa capacité à intégrer les entreprises acquises et leurs technologies, leurs employés et leurs produits au sein de la Société, et celle-ci pourrait devoir subir des coûts liés à l'intégration et à la rationalisation des installations (dont certaines pourraient devoir être fermées à l'avenir). La Société ne peut pas être certaine qu'elle réussira à intégrer les entreprises acquises ou que les acquisitions profiteront en fin de compte à la Société. Tout échec de l'intégration des entreprises ou tout échec de la Société à en tirer profit pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Ces opérations pourraient également entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires de la Société ou une augmentation de la dette. De telles opérations pourraient impliquer des partenaires, et la formule utilisée pour déterminer les dispositions contractuelles de vente pourrait être soumise à divers facteurs qui ne sont pas facilement quantifiables ou estimés avant le moment de la vente (comme les conditions du marché et la détermination de la juste valeur marchande).

COÛTS DE LANCEMENT ET D'EXPLOITATION

Le lancement d'une nouvelle activité, dans une installation existante ou nouvelle, constitue un processus complexe dont le succès dépend d'un large éventail de facteurs, notamment l'état de préparation à la production de la Société et de ses fournisseurs, ainsi que des facteurs liés à l'outillage, aux équipements, aux employés, à la qualité initiale des produits et à d'autres facteurs. L'échec du lancement d'une nouvelle activité ou d'une prise de contrôle importante pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Des coûts de lancement importants ont été subis par la Société ces dernières années. Les processus de fabrication de la Société sont susceptibles de connaître des problèmes d'exploitation qui peuvent nuire à sa capacité de fabriquer ses produits en temps voulu ou de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Les installations de la Société contiennent des équipements complexes et sophistiqués qui sont utilisés dans ses processus de fabrication. Par le passé, la Société a connu des défaillances d'équipement et pourrait en connaître d'autres à l'avenir en raison de l'usure, d'erreurs de conception ou d'erreurs des opérateurs, entre autres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité. De temps à autre, certaines divisions d'exploitation de la Société pourraient ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Une sous-performance considérable d'une ou de plusieurs divisions d'exploitation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité et les activités de la Société.

RISQUES CYCLIQUES

Une partie des activités de la Société est cyclique, notamment celles liées à l'industrie du transport. Elle dépend, entre autres facteurs, de la conjoncture économique générale en Amérique du Nord et ailleurs. Les volumes de vente et de production devraient être relativement stables en Amérique du Nord au cours des prochaines années, mais ces volumes sont incertains et pourraient diminuer à tout moment. Rien ne garantit que la production nord-américaine de camions en général ou de plateformes précises ne déclinera pas à l'avenir ni que la Société sera en mesure d'utiliser toute capacité inutilisée existante ou toute capacité supplémentaire qu'elle ajoutera à l'avenir. Une baisse supplémentaire soutenue ou considérable de la production de camions dans son ensemble ou par client ou par plateforme de client pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, ainsi que sur sa capacité à respecter ses engagements financiers actuels.

L'Amérique du Nord est une région clé en ce qui concerne la production de camions pour la Société et les résultats d'exploitation dépendent de la production de camions dans cette région par nos clients. En raison de la nature de ses activités, la Société est dépendante de plusieurs clients importants, de sorte que l'annulation d'une commande majeure par l'un de ces clients, la perte de l'un de ces clients pour quelque raison que ce soit ou l'insolvabilité de l'un de ces clients, la réduction des ventes de plateformes de camions de ces clients, ou le déplacement de la part de marché des camions dans lesquels nous avons un contenu important, ou toute baisse importante ou soutenue des volumes de production de camions en Amérique du Nord, pourraient réduire considérablement le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité de la Société, et pourraient nuire de manière considérable à sa situation financière. Bien que la Société continue de diversifier ses activités, rien ne garantit qu'elle y parviendra.

RISQUES LIÉS AUX GARANTIES, AUX RAPPELS ET À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, les clients demandent de plus en plus à chacun de leurs fournisseurs d'assumer les frais de réparation et de remplacement des produits défectueux qui soit sont couverts par une garantie du fabricant, soit font l'objet d'un rappel par le fabricant et qui ont été mal conçus, fabriqués ou assemblés par leurs fournisseurs. L'obligation de réparer ou de remplacer ces pièces, ou l'obligation de participer à un rappel de produit, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités et la situation financière de la Société.

PRIX DES MATÉRIAUX ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix des principales matières premières et des principaux produits de base utilisés dans la production des pièces composites et du graphène, particulièrement le graphite, la résine de polyester, la fibre de verre et d'autres matières premières, tout comme le prix de l'énergie ont parfois été volatils. Dans la mesure où la Société est incapable de réduire à néant son exposition à la fluctuation des prix des principales matières premières et des principaux produits de base, notamment en concevant des produits à teneur réduite, en transférant les hausses de prix à ses clients ou autrement, les coûts additionnels engagés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Une hausse des prix de l'énergie pourrait également avoir des répercussions sur les coûts de production ou de transport, ce qui pourrait en retour nuire à sa compétitivité.

HYPOTHÈSES RELATIVES AUX DEVIS ET AUX PRIX

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, le délai entre l'attribution d'une nouvelle commande et le début de la production varie généralement entre un an et trois ans. Étant donné que le prix des produits est généralement déterminé au moment de l'attribution, la Société est exposée à un risque de prix important en raison de l'évolution des coûts des intrants et des hypothèses relatives au devis entre le moment de l'attribution et le début de la production. L'impossibilité d'établir un devis efficace, ou la survenance d'un changement important du coût des intrants ou d'autres hypothèses relatives au devis entre l'attribution de la commande et la production, pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société souscrit une assurance pour couvrir les risques commerciaux normaux. Dans le cadre de ses activités de fabrication, certains risques et, en particulier, des événements catastrophiques imprévus ou inhabituels, notamment des explosions et des incendies, peuvent survenir. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète contre de tels risques en raison de primes élevées, ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations devaient survenir, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner une hausse des coûts et une baisse de la valeur des actions ordinaires de la Société.

RISQUES DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque de change, en raison principalement des dépenses et des ventes qu'elle effectue dans d'autres monnaies que ses monnaies fonctionnelles respectives, principalement en ce qui a trait au dollar américain. La direction a mis en place une politique qui oblige la Société à gérer son risque de change et qui impose des limites strictes sur les expositions maximales pouvant être conclues. Les ventes libellées en dollars américains ont représenté environ 57% des ventes totales de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2025. Par conséquent, l'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain ajoute un élément de risque et d'incertitude pour la Société. Ces risques sont atténués par les achats de matières premières libellés en dollars américains. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour couvrir certains risques liés au dollar américain. La Société met en place des facilités de crédit lui permettant de conclure des opérations visant des contrats de change à terme ou des contrats à terme d'achat ou de vente d'options sur devises. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité de recourir à cette facilité en fonction des conditions du marché.

LITIGES

La Société a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec divers tiers, y compris des ententes d'approvisionnement, de distribution, de non-divulgaration, de consultation et de partenariat. L'interprétation des droits et des obligations découlant de ces accords est sujette à interprétation, et la Société pourrait être en désaccord avec la position adoptée par les diverses autres parties, ce qui pourrait entraîner un différend pouvant aboutir à un litige et occasionner des frais juridiques pour la Société. Vu la nature spéculative et imprévisible des litiges, l'issue de ces différends pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société.

RISQUE D'INCENDIE RELIÉE AUX CELLULES DE BATTERIE LITHIUM-ION

La Société fabriquera des cellules de batterie lithium-ion. En de rares occasions, les cellules lithium-ion peuvent libérer rapidement l'énergie qu'elles contiennent en évacuant la fumée et les flammes de manière à enflammer les matériaux à proximité ainsi que d'autres cellules lithium-ion. En outre, les perceptions négatives du public concernant l'adéquation des cellules lithium-ion aux applications de sports motorisés, les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière du cobalt ou tout incident futur impliquant des cellules lithium-ion, tels que les incendies de véhicules ou autre type d'incendies, pourraient avoir un impact négatif important sur les activités de VoltaXplore, ainsi que sur les résultats des opérations ou de sa situation financière.

De plus, la Société stocke dans ses installations un nombre important de cellules de batteries lithium-ion, et toute mauvaise manipulation des cellules de batterie, ou problème de sécurité ou incendie lié aux cellules, peut causer des dommages et perturber le fonctionnement des installations actuelles ou futures la Société.

CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

La Société pourrait être soumise aux attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment de la part des investisseurs, qui accordent de plus en plus d'importance aux facteurs ESG lors de l'évaluation des options d'investissement. Les investissements futurs réalisés dans la Société, ou les futurs partenariats ou relations d'affaires conclus avec la Société peuvent dépendre de diverses normes ESG.

DÉPENDANCE ET PERTURBATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Société dépend de fournisseurs externes et elle prévoit continuer à compter sur des tiers pour s'approvisionner à l'avenir. Bien que la Société obtienne des matières premières, des pièces et des composants auprès de plusieurs sources dans la mesure du possible, certaines matières premières et pièces et certains composants sont achetés auprès d'une seule source. La Société cherche à obtenir ses matières premières, pièces et composants auprès de sources multiples chaque fois que possible, et pour atténuer davantage les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, la Société conclut des accords d'approvisionnement à long terme avec des fabricants et fournisseurs clés. Bien que la Société estime qu'elle peut être en mesure d'établir des relations d'approvisionnement alternatives et d'obtenir une solution alternative d'approvisionnement pour certaines de ses composants de source unique, elle peut être incapable de le faire à court terme ou pas du tout, ou à des prix, des volumes ou des niveaux de qualité qui lui sont acceptables. L'incapacité de l'un des fournisseurs de la Société de livrer les pièces, composants ou matières premières nécessaires, selon l'échéancier de la Société et à des prix, volumes ou niveaux de qualité acceptables pour la Société, l'incapacité de la Société à gérer efficacement ces pièces et composants, ou la résiliation ou l'interruption de tout accord d'approvisionnement important pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Toute interruption de l'approvisionnement en matières premières, pièces et composants, qu'elles proviennent ou non d'un fournisseur unique, pourrait perturber temporairement la fabrication des produits de la Société jusqu'à ce qu'un autre fournisseur soit en mesure de fournir le matériel requis. De plus, si l'un des fournisseurs de la Société se trouve en difficulté économique ou fait faillite, la Société pourrait être tenue de fournir un soutien financier important ou de prendre d'autres mesures pour assurer l'approvisionnement en composants ou en matériaux, ce qui pourrait augmenter ses coûts, affecter ses liquidités ou provoquer des interruptions de production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. De plus, la rentabilité de la Société est affectée par des fluctuations importantes des prix des matières premières, des pièces et des composants qu'elle utilise. La Société pourrait ne pas être en mesure de répercuter les hausses de prix des matières premières, des pièces ou des composants sur ses clients. Par conséquent, une augmentation du coût des matières premières, des pièces et des composants utilisés dans la fabrication des produits de la Société pourrait réduire sa rentabilité et avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

CHANGEMENT DANS LES POLITIQUES OU LA RÉGLEMENTATION COMMERCIALES DES ÉTATS-UNIS

Les récentes actions de l'administration présidentielle américaine ont accru l'incertitude entourant les politiques commerciales, les tarifs douaniers et la réglementation affectant les échanges des États-Unis avec d'autres pays. Des changements importants, tels que la possible renégociation ou résiliation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'imposition unilatérale de tarifs ou d'autres barrières commerciales sur les importations, ou encore des mesures de rétorsion prises par les partenaires commerciaux des États-Unis, pourraient affecter la disponibilité et le coût des matériaux, des ressources, des services ainsi que le prix de nos produits destinés aux clients américains. Ces développements pourraient réduire notre compétitivité et avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. L'introduction ou l'escalade de tarifs douaniers ou de différends commerciaux pourrait perturber notre chaîne d'approvisionnement et freiner les ventes dans les marchés touchés, affectant négativement nos activités et notre rentabilité. De plus, la montée des politiques protectionnistes et anti-mondialisation aux États-Unis et dans d'autres pays pourrait freiner la croissance économique à long terme dans nos régions d'activités, ce qui pourrait à son tour nuire à nos affaires, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE CLIENTS CLÉS

La performance de la Société est étroitement liée à la production de véhicules par ses clients dans les principaux marchés automobiles. Compte tenu de la nature de ses activités, la Société dépend de plusieurs clients majeurs. L'annulation d'une commande importante, la perte d'un client clé pour quelque raison que ce soit, la résiliation ou l'arrêt d'un programme client sans remplacement, une réduction de la production de véhicules par ces clients, un transfert de parts de marché vers des plateformes sur lesquelles la Société a une forte présence, ou l'incapacité d'accroître sa part de marché auprès de clients existants pourraient tous avoir un impact significatif sur les revenus et la rentabilité de la Société. La perte d'un seul, et plus particulièrement de plusieurs de ses principaux clients, aurait probablement un effet défavorable important sur les activités et la situation financière de la Société.

OBLIGATIONS LOCATIVES

La Société loue bon nombre de ses installations de fabrication ainsi que certains équipements de production. Le non-respect de ces obligations locatives pourrait entraîner un défaut, permettant aux propriétaires ou aux bailleurs de reprendre possession d'actifs clés ou d'expulser la Société, ce qui pourrait perturber ses opérations et nuire à sa situation financière. De plus, les conditions de location peuvent limiter la capacité de la Société à se restructurer ou à réduire ses activités, par exemple en restreignant la possibilité de sous-louer ou de relocaliser des installations, ce qui pourrait engendrer des coûts importants et des défis opérationnels.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

D'autres risques dont la Société n'est actuellement pas au fait ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également nuire à ses activités.

7. MÉTHODES COMPTABLES

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des jugements quant à l'avenir. La direction examine périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur l'expérience historique, les changements dans l'environnement commercial et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs, que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Les estimations impliquent des jugements qui portent sur la base des informations dont elle dispose. Cependant, les estimations comptables pourraient donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif affecté au cours de périodes futures.

La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles lors de l'établissement des états financiers consolidés. Cependant, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les développements futurs peuvent changer en raison d'événements de marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Cette discussion porte uniquement sur les estimations que la direction considère importantes en fonction du degré d'incertitude et de la probabilité d'une incidence importante si nous avons utilisé des estimations différentes. Il existe de nombreux autres domaines pour lesquels nous utilisons des estimations sur des questions incertaines.

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables importants associés à la Société et à ses activités, se reporter à la section « Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables » à la note 2 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2025 and 2024.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées et leur adoption est obligatoire pour les exercices futurs. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 pour un complément d'information sur ces normes et modifications.

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, attestent de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Chef de la direction et du Chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO-Framework 2013), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'exercice, ces deux dirigeants signataires ont conclu que les CPCI et les CIIF étaient efficaces au 30 juin 2025.

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du T4-2025 qui a eu une incidence importante ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.



La chimie du carbone, vecteur de performance

4500 boul. Thimens, Montréal, QC H4R 2P2

www.nanoxplore.ca

TSX : GRA | OTCQX : NNXPF

Suivez-nous

